

TERRITOIRE VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE n° 19
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT Automne 2023

DOSSIER

L'INTERCO AU SERVICE DES COMMUNES

P.7

www.cc-vallee-herault.fr

RÉPONDRE
ENSEMBLE
À L'APPEL DU VIVANT
P. 14

DE NOUVELLES
ALTERNATIVES
À LA VOITURE EN 2024
P. 18

**VALLÉE DE L'HÉRAULT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

7

DOSSIER
L'interco au service
des communes

4

L'ACTU
Les nouvelles
du territoire

ÉDITO

**LA VALLÉE DE L'HÉRAULT,
UN TERRITOIRE VIVANT**

Le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est un territoire vivant à plus d'un titre.

Un territoire vivant, parce que nous avons porté nos efforts sur la protection de l'environnement et de la biodiversité. Nous nous sommes engagés ensemble dans l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communautaire pour mieux la connaître et la protéger. L'Atlas arrive à son terme et il vous sera bientôt présenté.

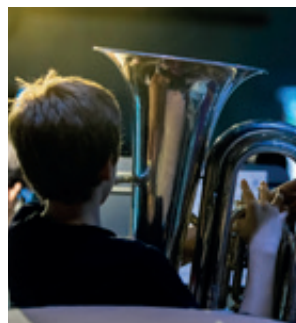
Cette biodiversité, nous la protégeons en préservant la ressource et en économisant l'eau. Nous le faisons ensemble, à 28 communes, car la solidarité en ce domaine est l'indispensable garante de l'efficience.

Un territoire vivant, un territoire qui bouge et qui se transforme comme la vie elle-même qui n'est jamais ni tout à fait une autre, ni tout à fait la même. Et la mobilité est au cœur de ces changements. Le Pôle d'échanges multimodal est entré dans sa phase opérationnelle. Il sera demain un outil clef du développement de notre territoire. La passerelle sur l'A750, posée en début d'année, actera dans le paysage ce changement majeur. Relier les deux rives de l'autoroute, c'est aussi permettre le lien avec les équipements publics structurants que sont le lycée et la halle des sports. Demain, le lien se fera avec la gendarmerie. Nous allons accueillir ici 35 à 40 gendarmes et leurs familles à qui nous souhaitons la bienvenue. Un territoire vivant et un territoire d'accueil.



Jean-François Soto

Président de la Communauté
de communes
Vallée de l'Hérault



27

AQUÌ

La page Occitane
de votre mag



28

**D COMME...
DURABLE**

Styl'Métal | C.Francesiaz



30

DANS LE RÉTRO

Retour en images sur les
événements de la CCVH...



12

PORTRAITS

J.-B. Durand | F. Palau



14

EN ACTION

Les services et les projets



25

ACTEURS

Les initiatives et actualités
sur le territoire



23

SECRETS D'ICI

Les pépites locales



31

EN PRATIQUE

Contacts,
services, horaires...



TERRITOIRE n°19 - Automne 2023

Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50
contact@cc-vallée-herault.fr -
www.cc-vallée-herault.fr

Directeur de la publication : Jean-François Soto, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction :** agents et partenaires de l'intercommunalité - **Rédaction en chef :** Gilles Cohen - **Rédaction et mise en page :** Pauline Bousquet, service communication, avec la contribution de Saskia Leblon & Calandreta La Garriga à Gignac - **Photo de couverture :** M. Minana - CCVH - **Conception maquette :** Sedicom - **Impression :** Impact Imprimerie - **Dépot légal :** octobre 2023. ISSN : 2649-5333 (imprimé) - 2778-0325 (en ligne). Territoire est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



FACEBOOK

+9 487
personnes
aiment ça

SUIVEZ-NOUS



Communauté de communes
Vallée de l'Hérault



Tubas de Noël : des fêtes de fin d'année complètement cuivrées !



Concept inspiré par l'Orchestre National de Lille, l'Ecole de musique intercommunale de la vallée de l'Hérault a souhaité, cette année, créer son propre orchestre de tubas de Noël. Le concept est simple : constituer un groupe de musiciens (novices, amateurs ou initiés) pour animer des représentations durant les fêtes de fin d'année. Le seul prérequis pour participer ? L'envie de partager une expérience atypique autour d'un instrument ! L'apprentissage se fera grâce à des ateliers dédiés tout au long de l'automne !



Ecole de musique intercommunale Vallée de l'Hérault - 04 67 67 87 68
www.cc-vallee-herault.fr - www.facebook.com/ECOLEMUSIQUEVALLEEHERAULT



Vos animations de l'automne



Encourager la découverte, la compréhension et la protection de la biodiversité locale est un enjeu fort pour le territoire du Grand Site de France et du site Natura 2000 Gorges de l'Hérault. C'est pourquoi la communauté de communes missionne des associations qui proposent des animations dans nos communes mais pas seulement. Trois rendez-vous vont se dérouler près de chez vous cet automne : un jeu de piste avec Demain la Terre le mercredi 25 octobre de 14h à 16h à Saint-Jean-de-Buèges, suivi d'une balade nocturne avec Les écologistes de l'Euzière à Moulès-et-Baucels le même jour de 18h à 20h. Mercredi 8 novembre de 14h à 16h à Notre-Dame-de-Londres, découvrez la vie secrète du Lamalou avec Les écologistes de l'Euzière.



www.euziere.org - www.demainlaterre.org

Réseau des bibliothèques : Tapatoudi, un projet en faveur de la littérature jeunesse



Proposé par l'association « T'as pas tout dit », en partenariat avec les réseaux de lecture du Clermontois et du Piscénois, Tapatoudi permet à des classes du territoire de la vallée de l'Hérault d'étudier l'une des œuvres de l'un des 9 auteurs de littérature jeunesse participant au programme. Les élèves ont ensuite l'occasion de rencontrer l'écrivain-illustrateur lors de rendez-vous organisés au sein des écoles mais aussi des bibliothèques où le grand public pourra se rendre gratuitement. Top départ le 7 novembre avec Olivier Ka. À savoir : le programme « Tapatoudi » se clôturera en mai, à Pézenas, par un festival dédié à la littérature jeunesse.



www.bibliotheques.cc-vallee-herault.fr



Foire de Gignac, une tradition incontournable de fin d'année

La Foire de Gignac aura lieu le 25 novembre prochain et rassemblera, sur l'avenue Foch, 200 exposants du territoire : producteurs, vignerons, associations... Sortie familiale par excellence, la foire est le moment idéal pour profiter d'animations, découvrir et déguster des produits locaux et artisanaux, et bien plus encore ! Organisé par la Ville de Gignac, cet événement est également l'occasion de (re)découvrir la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui présentera ses services (patrimoine, mobilité,...), ses équipements emblématiques (l'Alternateur, l'Office de tourisme intercommunal...) et son territoire (Grand Site de France, Natura 2000...).



www.ville-gignac.fr



Votre rendez-vous sportif de l'automne

En 2023, la communauté de communes lançait le challenge des 4 Trails ! L'objectif ? Créer une dynamique autour de la course à pied afin d'attirer un public plus jeune et plus féminin. Après le Trail du Berger organisé par l'association « Je cours toujours » le 1^{er} octobre à Puéchabon, le Vinotrail sonnera le clap de fin de fin de ce beau défi sportif. Vous avez désormais rendez-vous le 12 novembre à Montpeyroux pour le Vinotrail organisé par Baudille Trail. Deux parcours au choix (14 ou 30 km) donneront lieu à l'ultime remise des prix pour toutes les personnes ayant participé à l'ensemble des courses !



Inscriptions sur www.3wsport.com



Bienvenue dans nos parcs d'activités économiques

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault souhaite la bienvenue à 16 entreprises qui s'installent dans ses parcs d'activités économiques.

La Tour à Montarnaud accueille Nature Dog-Sud Distribution animal (vente d'alimentation animale et équipements de chasse et randonnée) et RM Audit & Expertise (cabinet comptable).

L'écoparc Cœur d'Hérault à St-André-de-Sangonis voit s'implanter JV3D (entreprise de modélisation, animation et impression 3D), BBC isolation (travaux d'isolation des combles et couverture), Paramed'Eko (cabinet de professions médicales et paramédicales), J2T Elec Service (travaux d'électricité), Powerform, Ambulance luciannaise (ambulance, véhicule sanitaire léger), Jussieu Secours (conseil et assistance aux entreprises de transport sanitaire), Arprodis (grossiste en fournitures industrielles) et Taxi du Salagou.

Emile Carles à Saint-Pargoire est complété par AP Automobile (commerce de véhicules) et Créa' concept et rénovation (plaquiste).

Le parc des **Trois Fontaines au Pouget** accueille EVA (activité de vinification et conditionnement de vins, spiritueux, alcool).

Enfin, **Cosmo à Gignac** recense désormais BSKT (vente de sneakers et chaussures sportswear) et l'agence immobilière Immo Cœur d'Hérault.



www.cc-vallee-herault.fr / [Entreprendre](#) / [Implanter](#) / [Parcs d'activités](#)



CULTURE

Halloween : tremblez à l'abbaye d'Aniane !

Samedi 31 octobre, la communauté de communes proposera, aux plus courageux, un grand jeu de piste à l'abbaye d'Aniane... Pénétrez discrètement dans le monument et aidez la gardienne des clefs à guider le fantôme installé dans les couloirs de l'abbaye vers d'autres horizons. Deux sessions seront proposées aux enfants de 7 à 12 ans : mardi 31 octobre - à 17h et à 19h. Tarifs : 10 € par enfant (gratuit pour l'accompagnateur, dans la limite d'un accompagnateur par enfant). Pour un maximum de frissons, le déguisement est fortement recommandé !



abbaye@cc-vallee-herault.fr - 04 67 67 16 71
Inscription obligatoire pour les enfants sur www.billetweb.fr/abbaye-halloween
Sans réservation pour les accompagnateurs

ÉNERGIES

Coup de projecteur sur la centrale photovoltaïque

Le 26 septembre dernier avait lieu l'inauguration de la nouvelle centrale solaire des Gravières, installée à Gignac sur une ancienne friche industrielle de la Solag. Eric Suzanne, Sous-Préfet de Lodève, Olivier Dupas, directeur des relations extérieures de Valeco, Sébastien Appy, directeur opérationnel de Valeco, constructeur et exploitant du site, Francis Goudou, dirigeant de la Solag et Jean-François Soto, maire de Gignac et président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en ont profité pour saluer le partenariat solide noué en faveur du développement des énergies renouvelables sur le territoire. Des scolaires ont pu y participer pour découvrir le photovoltaïque.



www.ville-gignac.fr



SERVICES

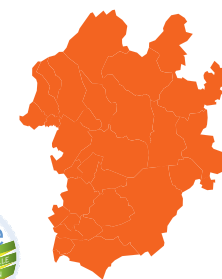
Tous les élèves de la vallée de l'Hérault vont pouvoir apprendre à nager !

Face aux trop nombreux cas de noyades chez les jeunes enfants, l'Etat a souhaité intégrer un premier cycle d'apprentissage dit « d'aisance aquatique » à la scolarité des élèves de maternelle jusqu'au CE2. Cet objectif national n'est malheureusement pas atteint partout, de nombreux territoires n'étant pas dotés

d'équipements aquatiques permettant l'accueil des élèves.

C'est pourquoi la Communauté de communes Vallée de l'Hérault va conduire, en partenariat avec l'ADPEP34, la rénovation de la piscine de l'Institut médico-éducatif l'Ensoleillade à Saint-André-de-Sangonis. L'équipement pourra ainsi accueillir les élèves de primaire de la vallée de l'Hérault. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2024.

DOSSIER



Pour améliorer votre cadre de vie et participer au développement, à l'attractivité et au dynamisme de vos communes, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a mis en place de nombreux fonds d'aides aux communes, et plus encore. Nous vous invitons à les découvrir dans ce dossier.

1 fonds Bourg-centre - Petites villes de demain

1 programme d'intérêt général Rénovissime

1 dispositif Faites le mur

2 règlements d'aides à l'immobilier d'entreprises

1 fonds d'aides aux communes de moins de 1000 habitants

1 fonds d'aides aux communes de plus de 1000 habitants

1 fonds pour la préservation du patrimoine vernaculaire

9 services mutualisés

1 fonds d'aides aux bibliothèques municipales

Fontaine de Saint-Jean-de-Fos (3 650 € d'aide).
Photo de couverture : fontaine lavoir de Vendémian (7 000 € d'aide).
Photo p.3 sommaire : fontaine de Montarnaud (4 539 € d'aide).

L'INTERCO AU SERVICE DES COMMUNES





La commune de Saint-André-de-Sangonis a bénéficié d'un accompagnement de la communauté de communes dans le cadre des travaux du cours Ravanières et du dispositif Petites villes de demain.

FAITES LE MUR



C'est le nom de l'opération d'aide à l'embellissement des façades et devantures commerciales lancée, dans un premier temps pour quatre ans, par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, avec le soutien de la Région et la participation de la Fondation du patrimoine.

"Faites le mur !" vise à améliorer le cadre de vie des habitants et à favoriser la vie locale et le commerce. Ce nouveau dispositif intercommunal, proposant aux propriétaires et aux commerçants une aide financière et un accompagnement gratuit dans le cadre des aides, vient compléter les actions déjà menées par la communauté de communes pour reconquérir et revaloriser les centres de nos villages, telles que le programme d'intérêt général Rénovissime qui accompagne les projets de rénovation de logements anciens, ou encore les aides aux travaux pour développer et améliorer l'immobilier commercial.

Infos pratiques p.15

Crèches multi-accueil intercommunales, relais petite enfance, eau potable, assainissement, gestion des déchets, vous connaissez certains services publics que vous rendent au quotidien les agents de l'intercommunalité. Mais savez-vous ce qu'elle fait pour aider les communes, et pas seulement, afin d'améliorer le cadre de vie et les services de proximité de tous les habitants du territoire ? En voici quelques exemples.

DES AIDES POUR LES CENTRES-BOURGS ET L'HABITAT

La Vallée de l'Hérault et les communes s'investissent ensemble pour embellir et dynamiser les villages et en particulier les centres bourgs et les cœurs de villages où se posent des questions d'aménagements, de rénovation, d'amélioration des espaces publics, d'habitat, de commerces et de services.

► Le programme Bourgs-centres Occitanie

La Région Occitanie a engagé une politique territoriale basée sur une approche partagée et concertée et des enjeux de développement propres à chaque territoire. Les contrats "Bourgs-centres" visent à définir une feuille de route partagée avec les acteurs locaux pour le développement des petites villes, des bourgs ruraux ou péri-urbains. Ils s'adressent tout particulièrement aux communes jouant un rôle de centralité sur leur territoire. En vallée de l'Hérault, sont concernées les communes d'Aniane, Gignac, Le Pouget, Montarnaud, Saint-André-de-Sangonis et Saint-Pargoire.

► Le programme Petites villes de demain (PVD)

Deux communes du territoire sont également Petites villes de demain. Il s'agit de Gignac et Saint-André-de-Sangonis. Ce programme national de relance lancé en 2020 a pour but de soutenir les villes de moins de 20 000 habitants en position de centralité qui doivent renforcer leur attractivité. Grâce à ce dispositif, elles peuvent bénéficier de financements, d'une boîte à outils, d'un soutien en ingénierie et d'un réseau d'acteurs pour activer des partenariats dans le cadre de projets de revitalisation des centres-villes.

► Le fonds Bourg-centre - Petites villes de demain

Afin d'accompagner les communes concernées dans la mise en œuvre d'actions inscrites dans l'un ou l'autre de ces programmes, la communauté de communes a mis en place le fonds de concours "Bourg-centre PVD" pour la période 2021-2027.

En complément, l'intercommunalité peut, sur certaines actions, avoir aussi la maîtrise d'ouvrage de l'opération, en cohérence avec ses compétences ou délégations (habitat, commerce, mobilités...).

► Un programme d'intérêt général : Rénovissime

Rénovissime a été créé pour pallier le déficit en logements locatifs sociaux, transformer l'habitat inadapté au vieillissement et au handicap, limiter le nombre de logements dégradés, vacants et à forte précarité énergétique. Le

programme d'intérêt général (PIG) veut réinvestir et revitaliser les cœurs de villages avec, entre autres, une majoration des aides sur ces secteurs du territoire.

En 2022, plus de 100 logements appartenant à des propriétaires souhaitant effectuer des travaux d'amélioration de leur logement ont été financés par l'intercommunalité avec le concours de l'Anah et du Département, représentant plus d'1,5 M€ d'aides dont 70 254 € de la communauté de communes.

► Et aussi

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault accompagne financièrement et techniquement les communes dans la conduite d'études de programmation urbaines visant à étudier la faisabilité et l'opportunité de projets d'aménagement. Ces projets portent bien souvent sur des secteurs centre dans le but de développer une nouvelle zone d'habitat en proposant des logements aidés, et parfois prévoir l'implantation d'un équipement public en prenant en considération les dimensions de mobilité durable et l'intégration paysagère.

Une aide financière assimilée à une aide à la pierre est également possible à l'égard des bailleurs sociaux et des communes en vue de la création de logements locatifs à loyers encadrés. Elle priorise les projets de reconversion et de réhabilitation en centre ancien. Pour les communes, il s'agit souvent de rénover d'anciens locaux vacants.

LES AIDES AUX COMMUNES DE -1 000 ET +1 000 HABITANTS

► Des aides pour les petites communes

La communauté de communes dispose d'une enveloppe annuelle budgétaire de 50 000 € pour verser des subventions aux communes de moins de 1 000 habitants et ainsi participer au financement de leurs projets d'investissements.



Depuis la création du fonds, 16 communes de moins de 1 000 habitants et pas moins de 33 projets ont bénéficié d'une aide pour l'aménagement d'espaces ou d'équipements publics, pour la réhabilitation de bâtiments, la réfection de voiries ou encore la gestion des eaux pluviales. Deux exemples récents, les travaux d'aménagement et de restauration du château

Les aides à l'immobilier d'entreprises

En 2019, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a adopté un dispositif visant à aider les entreprises et commerces ayant un projet immobilier.

Objectif : permettre aux entreprises de toutes tailles et de secteurs variés de créer ou de développer leur activité économique sur le territoire.

Il existe deux règlements d'aides :

- l'immobilier d'entreprises des PME/PMI : financement de travaux de construction, rénovation, extension de locaux ou raccordement à la fibre optique.
- l'immobilier des points de fabrication et de vente de proximité, en centres de villages : financement de travaux de construction, de réhabilitation, d'aménagement, de mise aux normes d'accessibilité ou de sécurité, de vitrine.

Pour effectuer leur demande d'aide, les entrepreneurs peuvent bénéficier d'un accompagnement sur mesure par le service développement économique de la Vallée de l'Hérault qui présentera les procédures et les critères, et les guidera dans le montage du dossier.

Retrouvez les règlements d'aides et l'ensemble des critères sur : www.cc-vallee-herault.fr/ / Entreprendre / Implanter économie@cc-vallee-herault.fr - 04 67 67 16 74



de Tressan, soutenus à hauteur de 15 000 € (photo), et la réfection du pont du chemin du bois à Puéchabon, soutenu à hauteur de 11 040 €.

► Des aides pour les communes de plus de 1 000 habitants

Les communes de plus de 1 000 habitants peuvent bénéficier d'une aide financière versée par la communauté de communes dans le cadre d'un nouveau fonds de concours créé en 2022. Cette aide peut être destinée à différents projets, tels que la création d'équipements publics, l'aménagement de voiries, le développement de services à la population ou encore la mise en place de dispositifs de protection de l'environnement.

Deux premières communes se sont vues attribuer une aide en 2023. Il s'agit de Montpeyroux, soutenue à hauteur de 60 000 € pour des travaux de requalification de l'avenue Rosaire ; et de Plaissan, également soutenue à hauteur de 60 000 € pour la réalisation d'un local destiné aux services techniques.

PRÉSERVER LE PETIT PATRIMOINE

La communauté de communes accompagne les communes depuis 2004 au travers de plusieurs « plans patrimoine » (22 restaurations pour environ 1M€ HT de travaux). 16 communes ont bénéficié du premier fonds. Afin de poursuivre cette dynamique, un nouveau règlement d'intervention a été voté en février 2019, pour soutenir la rénovation du petit patrimoine bâti communal non protégé au titre des Monuments historiques. Il concerne principalement le patrimoine hydraulique (fontaines, lavoirs...), défensif (fortification, portes médiévale...), chapelles ou édifices non affectés au culte. Huit villages se sont vus attribuer une aide dans ce cadre. Récemment, Saint-Guilhem-le-Désert a été soutenu pour réaliser le sauvetage des ruines du château du Géant (photo), Aumelas pour la rénovation du lavoir à Cabrials, Gignac pour la réfection des façades du groupe scolaire, ou encore Saint-André-de-Sangonis pour la rénovation de la cage d'escalier des anciens bains-douches.



DES SERVICES MUTUALISÉS

La communauté de communes constitue un outil dont les communes peuvent se saisir afin d'améliorer, à l'échelle communales, les services aux habitants.

Dans le cadre de son schéma de mutualisation, elle propose depuis 2016 aux municipalités des services mutualisés "à la carte". Il s'agit de l'informatique, l'assistance aux marchés publics, le juridique, l'observatoire fiscal, les groupements d'achats, l'ingénierie en urbanisme, les ressources humaines, les opérations d'aménagement et depuis peu l'ingénierie financière. Pour ce faire, les agents de l'intercommunalité assurent un accompagnement-conseil auprès des équipes municipales.

► Accompagner les projets d'aménagement des villages

Parmi les services intercommunaux mutualisés, le service opérations d'aménagement propose un accompagnement technique de la définition des projets au suivi des travaux.

La communauté de communes a notamment accompagné Argelliers dans le cadre de la construction de son nouveau groupe scolaire labellisé "No watt" (photo), La Boissière pour la réalisation d'une salle multiactivité, Le Pouget dans le cadre de la réhabilitation de son Ehpad, ou encore Saint-Paul-et-Valmalle pour la réhabilitation de la mairie.



DES AIDES POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Le service intercommunal de lecture publique dessert et anime un réseau de 18 bibliothèques et 3 médiathèques municipales où les bibliothécaires, agents communaux ou bénévoles, assurent un service de proximité auprès des habitants.

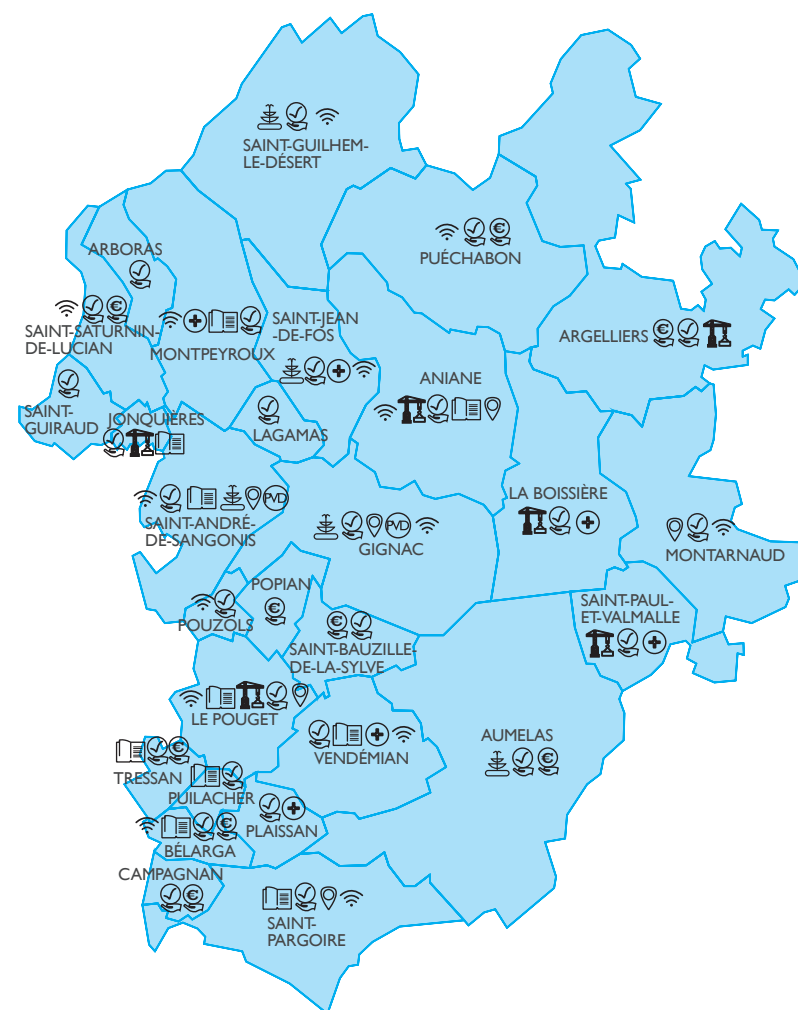
Pour soutenir les municipalités dans leurs projets de construction, de rénovation, d'extension ou de mise en accessibilité des locaux des bibliothèques, ou dans leurs projets d'équipement, comprenant l'acquisition ou le renouvellement de mobilier ou la signalétique, la communauté de communes a créé un fonds d'aides dédié. Depuis 2020, 16 communes, sur 21 disposant d'une bibliothèque, ont déjà bénéficié de ce fonds.

Parmi les projets de construction de nouveaux équipements soutenus, on trouve celui de Vendémian, avec une aide de 34 470 € accordée en 2022, et celui de Tressan qui a bénéficié d'un fonds de concours de 43 000 € en 2020 (photo p.11).

En 2023, les communes de Tressan, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Paul-et-Valmalle se sont vues attribuer une aide pour l'achat de matériel et de mobilier pour leurs bibliothèques.



LES AIDES AUX COMMUNES



-  Travaux accompagnés en 2022 par la CCVH dans le cadre du service mutualisé Opérations d'aménagements
-  Fonds de concours d'aides aux bibliothèques accordés ou versés en 2022
-  Fonds d'aide pour le patrimoine vernaculaire accordés ou versés en 2022
-  Fonds de concours pour les communes de moins de 1000 habitants votés en 2022
-  Communes adhérentes à au moins un service mutualisé proposé par la communauté de communes en 2022
-  Communes concernées par le fonds de concours pour les communes de + 1000 habitants (hors dispositifs bourgs-centres et Petites villes de demain)
-  Communes concernées par le dispositif bourgs-centres Occitanie)
-  Petites villes de demain
-  Communes bénéficiant de hotspots wifi territorial

INTERVIEW

Daniel Jaudon,
délégué aux
fonds de
concours aux
communes de
moins et plus
de 1000 hab.



Quel est l'objectif de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en matière d'aides aux villages ?

Je me joins à Marie-Agnès Sibertin-Blanc, déléguée au fonds de concours patrimoine vernaculaire, et à Martine Bonnet, déléguée à la lecture publique, pour répondre de concert que notre objectif, au titre de l'intercommunalité, est de soutenir toutes les communes, quelle que soit leur taille, quel que soit leur nombre d'habitants, et ce dans tous les secteurs : culture, économie, patrimoine, habitat, aménagement...

Quelles sont les différentes aides qu'apporte la communauté de communes aux villages du territoire ?

L'intercommunalité offre une large panoplie d'aides pour soutenir ses 28 communes et participer à l'amélioration du cadre de vie de tous et au développement des services aux habitants, au plus près de chez eux. Il existe le fonds de concours aux communes de moins de 1 000 habitants, rejoint depuis peu par un fonds de concours dédié aux communes de plus de 1 000 habitants, un fonds pour la restauration du patrimoine vernaculaire, un fonds d'aides aux bibliothèques et médiathèques municipales, ou encore le fonds Bourg-centre / Petites villes de demain. Bien d'autres actions sont menées par la communauté de communes pour son territoire, parmi lesquelles les services mutualisés, les aides à l'immobilier d'entreprises, la lutte contre les logements vacants, ou encore le programme d'intérêt général Rénovissime et le tout nouveau dispositif "Faites le mur".

“L'intercommunalité offre une large panoplie d'aides pour soutenir ses 28 communes, quelle que soit leur taille.”

L'objectif est-il atteint ?

Depuis 2020, l'ensemble des communes du territoire ont bénéficié d'au moins un fonds de concours ou d'un service mutualisé proposé par la communauté de communes. L'objectif est atteint, mais les efforts pour répondre aux besoins de tout le territoire se poursuivent. C'est pourquoi de nouveaux fonds d'aides sont créés, comme le fonds d'aides aux communes de plus de 1000 habitants qui compte déjà deux bénéficiaires.

 Retrouvez les services & les compétences de la communauté de communes sur www.cc-vallee-herault.fr/
Communauté / Compétences



JEAN-BAPTISTE DURAND, CINÉASTE DE LA RURALITÉ

À peine sorti en salle au printemps dernier, *"Chien de la casse"*, son premier long-métrage, a accumulé les distinctions : prix du public du Festival Premiers Plans d'Angers, Lumière d'or et double prix d'interprétation masculine pour Raphaël Quenard et Antoine Bajon au Festival La Ciotat, Berceau du Cinéma. Il a également reçu les Swann d'Or du meilleur premier film et de la révélation masculine pour Raphaël Quenard au Festival de Cabourg.

Que raconte Chien de la Casse que vous avez tourné au Pouget ?

Jean-Baptiste Durand : J'ai passé mon enfance et mon adolescence à Montpeyroux où j'ai gardé beaucoup de liens, pas mal de copains y vivent encore. Ma mère vit au Pouget. Le film raconte l'ambiance dans laquelle j'ai vécu cette époque de ma vie. Dans les villages, l'adolescence se compose d'ennuis et d'amitiés. Et comme pour tous les jeunes de la planète, de l'irruption de l'amour. *"Chien de la Casse"* raconte cela : deux amis « inséparables » et l'apparition d'une jeune fille qui va bouleverser leur équilibre.

Pourquoi avoir choisi un village de notre territoire pour raconter une histoire universelle ?

J.-B. D. : Parce que ce sont des endroits qui font partie de moi. L'histoire est aussi faite des lumières, de l'architecture et des paysages qui environnent ce trio et qui m'ont construit.

Vous attendiez-vous à un tel succès ?

J.-B. D. : Non, bien évidemment. Depuis son lancement, le film a déjà « fait » 83 000 entrées. C'est inattendu surtout dans le contexte de crise des salles de cinéma depuis la reprise post-covid. Je pense que son succès est dû, en partie, au fait que cette réalité d'une ruralité somme toute banale est peu traitée au cinéma. Il ne s'agit pas d'un « film de terroir » mais bien d'une histoire très contemporaine dans un village d'aujourd'hui, comme il y en a beaucoup en France et ailleurs dans le monde.

Comment a-t-il été reçu par les habitants de notre communauté de communes ?

J.-B. D. : Il était très attendu. 90 % des plans ont été tournés au Pouget. La municipalité et les habitants nous ont beaucoup aidés et beaucoup soutenus. J'avais un peu peur de leur réaction. Mais tout s'est très bien passé !



"Chien de la casse" est disponible en DVD et VOD. Bon visionnage !

Jean-Baptiste Durand xxxxx.



POMPIER VOLONTAIRE ET CHAMPION DU MONDE

À 28 ans, Florian Palau a été sacré champion du monde avec l'équipe nationale de France de tambourin en salle. Un exploit qui ne l'empêche pas de se mettre au service des autres en étant pompier volontaire à la caserne du Pouget.

Un rêve d'enfant qu'il a réalisé il y a trois ans en rejoignant l'équipe des sapeurs-pompiers du Pouget avec laquelle il s'entraîne chaque semaine. Adjoint du chef de centre des routes à Saint-André-de-Sangonis, Florian alterne pendant son temps libre, manœuvres et astreintes hebdomadaires à la caserne avec ses entraînements et ses matchs de tambourin. Un emploi du temps bien chargé et un engagement sportif tout azimut. En hiver, il joue avec l'équipe de tambourin en salle de Florensac. En été, c'est avec celle de Gignac sur le terrain d'extérieur.

« Le tambourin fait partie de ma vie et de celle de nos villages » confie-t-il en égrenant les terrains d'extérieur de notre territoire : Vendémian, Montarnaud, Aniane et Gignac qui en aura un nouveau près du lycée au début de l'été 2024. Pas étonnant donc que ce sport qui se joue en équipe (de 3 en intérieur, de 5 en extérieur) conquière de plus en plus de monde tant chez les hommes que chez les femmes.

Champion du monde en salle, Florian vise maintenant la coupe d'Europe des clubs qui se déroulera en décembre en Sardaigne et aspire à intégrer aussi l'équipe nationale de tambourin en extérieur !



Notre sport, qui se joue en extérieur ou en salle, dans une configuration différente, est très ancré dans la culture de notre territoire. Les enfants y jouent dès leur plus jeune âge. J'ai commencé à jouer à Vendémian quand j'avais 3 ans sur le terrain qui était et qui est encore juste devant l'école. L'histoire se répète, mon fils de 4 ans s'y est mis lui aussi.

Florian Palau, champion du monde de tambourin en salle

Sacré champion du monde de tambourin en salle, Florian Palau vise aujourd'hui la coupe d'Europe des clubs et aspire à intégrer l'équipe nationale de tambourin en extérieur.





Répondre ensemble à l'appel du vivant



La fin de l'Atlas de la biodiversité communautaire, c'est le début d'une nouvelle gestion de la biodiversité sur le territoire. En concertation avec les habitants, les élus et techniciens de la Vallée de l'Hérault élaborent depuis le mois de septembre la stratégie Biodiversité 2024-2026.

Dix inventaires durant trois ans

Trois ans d'inventaires participatifs réalisés avec les scolaires, les viticulteurs, les experts locaux et de manière générale les habitants du territoire, ont permis d'enregistrer 31 000 observations. Pas moins de 2 800 espèces animales et végétales ont été répertoriées, dont 550 espèces jusqu'ici inconnues sur le territoire.

Grâce à la participation de tous à un véritable programme de sciences participatives, l'objectif d'amélioration des connaissances sur la faune et la flore locales est atteint, mais le travail se poursuit pour agir très concrètement et favoriser la biodiversité. L'heure est à l'élaboration de la stratégie.

Un projet toujours concerté

En septembre et en octobre, 70 habitants ont participé à des ateliers de réflexion pour co-construire cette stratégie biodiversité 2024-2026. Sensibilisation, amélioration des connaissances, gestion et protection de la biodiversité sont autant de thèmes qui ont été abordés lors de ces groupes de travail ouverts à tous.

Un plan pour l'avenir

Sur la base de ces échanges, les élus vont pouvoir valider la stratégie biodiversité et ainsi lancer un plan d'actions tourné vers l'avenir. Objectif : restaurer les écosystèmes



© P. Bouquet - CCVH

Le tout premier atelier de concertation s'est déroulé au château de Tressan le 13 septembre.



et les espèces et proposer des outils concrets pour que les connaissances acquises soient utiles et utilisées par tous, pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les projets, individuels ou collectifs, privés ou publics, menés sur le territoire, tout en poursuivant les actions de sensibilisation à la protection de la biodiversité.

Festi'Biodiv, célébrons la richesse de notre biodiversité

Et apprenons à mieux la préserver ! C'est le programme de Festi'Biodiv, une journée pour répondre ensemble à l'appel du vivant, pour échanger en toute convivialité, pour découvrir et faire découvrir la biodiversité, et présenter à la population la stratégie biodiversité 2024-2026.

Festi'Biodiv aura lieu le samedi 9 décembre, le matin en divers lieux à l'occasion de petits chantiers collectifs, et l'après-midi au lycée agricole de Gignac. Au programme, présentation des résultats des enquêtes participatives de l'ABC et de la stratégie Biodiversité et son plan d'actions, expositions et projections, ateliers thématiques et ludiques tout public, coin lecture, visite du lycée agricole et bien d'autres animations surprises à découvrir !

Un projet cofinancé par l'Office français de la biodiversité.

07 50 70 60 94 - 04 67 57 00 08
biodiversite@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets /
Atlas de la biodiversité communautaire
inaturalist.org - www.facebook.com/groups/abcvalleeherault



© Arès Marion - CCVH

Une rentrée en fanfare à Saint-Pargoire



Depuis la mi-septembre, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Jules Ferry de Saint-Pargoire participent tous les lundis après-midi à un atelier fanfare pendant le temps scolaire.

Pendant quelques années, la fanfare Sympargoire a réuni de jeunes musiciens du village. Organisée hors temps scolaire, la formation composée de cuivres, saxophones et percussions, a connu un joli succès auprès des enfants, tous volontaires. Elle était animée et dirigée par des professeurs de l'école de musique intercommunale.

La Sympargoire, une expérience

Inspirée du mouvement « Orchestre à l'école », l'expérience repose sur les mêmes principes : donner envie aux enfants de faire de la musique ensemble en se respectant les uns les autres et en poursuivant un but commun : jouer en public.

La dynamique s'est progressivement altérée et une nouvelle orientation est devenue indispensable. Désormais, la fanfare concerne tous les enfants du cours moyen de l'école Jules Ferry. Après quelques séances à la rencontre des instruments, chaque élève a choisi le sien. Les ateliers en groupes réduits ou en grand ensemble ont commencé sous le regard de trois enseignants musiciens et avec la participation des deux enseignantes de l'école.

Dans quelques semaines on pourra admirer les premiers résultats de leur apprentissage, en attendant le concert de fin d'année dans la cour de l'école !



Faites le mur : rénovez vos façades et devantures



Opération d'embellissement des façades et des devantures commerciales lancée par la communauté de communes avec le soutien de la Région, « Faites le mur » vient compléter d'autres aides mises en place en Vallée de l'Hérault telles que le programme d'intérêt général « Rénovissime » et les aides à l'immobilier d'entreprises en faveur des commerces de proximité.

Faites le Mur est né de la volonté d'accompagner les communes, les habitants et les commerçants dans la valorisation et la dynamisation des centres anciens pour améliorer le cadre de vie et ainsi, favoriser la vie locale et le commerce, dans le respect de l'identité patrimoniale du territoire. Pour 2023/2024, 25 communes bénéficieront d'une aide à hauteur de 60 % du montant HT des travaux (plafonnée à 5000 €) pour la rénovation de devantures commerciales, artisanales et de services. Pour le volet "façades", ce sont les habitants de 9 communes qui pourront percevoir une aide de 40 % du montant HT des travaux, plafonnée à 4 160 €.

Pour encourager les bénéficiaires à engager des travaux qualitatifs, un accompagnement gratuit est mis en place en partenariat avec l'opérateur Urbanis.

Pour le dépôt d'un dossier de demande de subvention, des permanences sur rendez-vous sont proposées le 2^e lundi de chaque mois à Gignac et le 1^{er} vendredi de chaque mois à Saint-Pargoire.



© E. Cohen - CCVH

06 65 75 01 77 - faiteslemur@urbanis.fr
faiteslemur-valleeherault.fr

La nouvelle vie de *Passa meridia* en vallée de l'Hérault

Offrant plus de 500 kilomètres de sentiers balisés aux randonneurs, aux VTTistes et aux cavaliers, cette grande traversée de l'Hérault promet toujours plus de surprises à ceux qui ont décidé de la parcourir.

L'ancienne « Grande traversée de l'Hérault » s'est donnée un nouveau nom : *Passa Meridia*. Conçue il y a plus de 30 ans par le département de l'Hérault, elle relie, par des itinéraires balisés et sécurisés, les différents domaines propriété du Département.

De Lunel au Minervois, privilégiant les chemins de crêtes, *Passa Meridia* offre des vues à couper le souffle sur les plaines et les vallées du département et, symbole du slow tourisme responsable, met en valeur les savoir-faire artisanaux, agricoles et gastronomiques de ses territoires. Mais aussi artistiques. Depuis le printemps, le domaine départemental du Font de la Griffa a ouvert ses portes à une résidence de création. La plasticienne Armelle Caron et le cartographe David Lagarde exposent le fruit de leur travail via l'exposition *L'odeur du vent sur les cailloux*, que l'on peut encore visiter à Argileum dans le cadre de la jeune manifestation d'arrière-saison de la Vallée de l'Hérault : *Après les vendanges*.

Passa Meridia - Après les vendanges

En 2022, une première édition de l'événement automnal *Après les vendanges* était organisée à Argileum autour de l'art organique, de l'artisanat potier et du vin par l'Office de Tourisme. Cette année, *Après les vendanges* s'inscrit dans le développement de la *Passa Meridia*. Une occasion rêvée pour découvrir les céramiques décorées par les résidents de l'EHPAD Yves Couzy et les 3^{ème} SEGPA du collège Max Rouquette de Saint-André-de-Sangonis au cours d'un atelier participatif animé par la céramiste Caroline Perrin. Ces œuvres sont exposées aux côtés de celles des artistes contemporains, Armelle Caron, David Lagarde et Agnès Fornells.

Jusqu'au 5 novembre à Argileum, 6 avenue du Monument - Saint-Jean-de-Fos
Ouv. : mardi : 14h - 18h, mercredi à dimanche : 10h - 13h, 14h - 18h.

PASSA MERIDIA SUR NOTRE TERRITOIRE

Passa Meridia se compose de 25 tronçons (numérotés) d'une vingtaine de kilomètres. Trois d'entre eux traversent notre communauté de communes :

- n° 6 : il relie Viols-le-Fort à Saint-Jean-de-Fos, passe à proximité de Puéchabon, traverse le pont du Diable et aboutit à Argileum à Saint-Jean-de-Fos.

- n° 7 : au départ d'Argileum, il traverse la forêt domaniale de Saint-Guilhem et se termine aux Lavagnes.

- n° 8 : il passe à proximité du Domaine de la Font de Griffa et grimpe au sommet du mont Saint-Baudille avant de rejoindre La Vaquerie-Saint-Martin-de-Castries.



Fiches *Passa Meridia* disponibles sur www.herault-tourisme.com

Trions encore plus, maintenant et pour de bon !



Afin de réduire les quantités de déchets enfouis, de limiter la hausse des coûts de gestion des déchets des habitants et de répondre aux exigences réglementaires, un nouveau service de collecte des déchets ménagers du territoire va démarrer en fin d'année 2023, dans un premier temps sur onze communes de la vallée de l'Hérault. Mais dès le 27 novembre 2023, ce sont l'ensemble des communes qui seront concernées par un changement des jours de collecte.

En charge de la collecte et du traitement des déchets sur votre territoire, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, le Syndicat Centre Hérault et les communautés de communes voisines ont adopté un nouveau Plan déchets pour faire face à un défi environnemental et économique : diminuer significativement la quantité de déchets enfouis sur le site de stockage situé à Soumont afin d'anticiper sa fermeture définitive en 2031, et maîtriser les coûts de traitement des ordures ménagères qui sont en constante augmentation.

Les solutions les moins coûteuses ont été retenues pour améliorer la gestion de nos déchets et nos performances de collecte, dans l'objectif de **diviser par deux en cinq ans la quantité de déchets enfouis** et ainsi réduire notre impact sur l'environnement.

La nouvelle organisation des collectes offrira des moyens de collecte adaptés aux types de logement pour un meilleur

rapport qualité de service / coût et pour maintenir un service de proximité pour nos déchets du quotidien :

- l'installation de points tri de proximité en centres bourgs et rues étroites, en remplacement des bacs individuels. Grâce à un badge d'accès, plus besoin de stocker vos bacs qui prennent de la place, ni de penser à les sortir pour la collecte ! Vous pourrez désormais déposer vos déchets dans votre point tri de proximité 24h/24 et 7j/7. Cela signifie aussi moins d'encombrement des trottoirs et plus de propreté dans votre commune.

- la collecte en porte à porte des bacs individuels en secteur pavillonnaire. C'est l'arrivée du bac jaune pour 3/4 des foyers du territoire ! Il s'ajoute à la collecte de vos bacs à ordures ménagères et à déchets alimentaires. En déposant dans vos bacs le bon déchet au bon endroit, vous réduirez le volume de la poubelle grise qui sera collectée une semaine sur deux en alternance avec le bac jaune.

La première phase de cette réorganisation des modes de collecte concerne **11 communes du territoire** : Bélarga, Campagnan, Le Pouget, Plaissan, Popian, Pouzols, Puilacher, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Pargoire, Tressan et Vendémian.

Nouveaux jours de collecte

Toutes les autres communes sont aussi concernées dès la fin du mois de novembre 2023 pour ce qui concerne le changement des jours de collecte des bacs, et courant 2024-2025 par la réorganisation des collectes au même titre que les 11 premières communes qui en bénéficient.



Vos calendriers de collecte sont à retrouver sur www.cc-vallee-herault.fr / [Via pratique](#) / [Environnement](#) / [Gestion des déchets](#)
Renseignements : 04 67 57 65 63 - service.dechets@cc-vallee-herault.fr
NB : Les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier, la collecte est décalée au samedi suivant.



De nouvelles alternatives à la voiture en 2024



La communauté de communes met en place de nouveaux équipements et de nouveaux services pour favoriser une mobilité durable en vallée de l'Hérault. Une évidence dans un territoire où la voiture représente toujours 71% des déplacements.

Offrir des alternatives à la voiture pour les déplacements du quotidien, c'est une priorité que s'est donnée la vallée de l'Hérault dans son projet de territoire. Les travaux démarrés cette année à Gignac en sont la manifestation la plus visible avec l'aménagement du pôle d'échanges multimodal et la construction de la passerelle piétonne et cyclable au-dessus de l'A750. Ce pôle d'échange permettra notamment de favoriser les déplacements à vélo, avec un service de location de vélos électriques. La première phase de travaux s'achèvera en février 2024 permettant le transfert de la gare routière des cars depuis le centre de Gignac. Quant à la passerelle, elle fera la liaison entre les itinéraires cyclables existants vers Aniane et Saint-André-de-Sangonis et celui prévu vers le sud, pour éviter l'axe de la RD32, tant redoutée par les cyclistes. Ce projet bénéficie du soutien de l'Etat, de la Région et de l'Ademe.

Un service de transport à la demande en 2024

Au-delà des investissements, le développement des mobilités alternatives passe aussi par de nouveaux services proposés. C'est le cas du réseau d'autostop organisé Rézopouce, de l'appli de covoiturage Mobicoop, de la ligne de covoiturage Picholines entre Gignac et Clermont-

LE TAD, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Transport à la demande sera mis en place au premier trimestre 2024. Il se réservera jusqu'à la veille d'un déplacement par téléphone. Il fonctionnera en journée. Il coûtera le même prix que le ticket de car Lio : 2 euros. Il viendra vous prendre, à l'heure demandé, à un arrêt de bus dans votre village (ou à domicile pour les personnes à mobilité réduite et plus de 75 ans). Il permettra la correspondance avec le réseau Lio-Hérault Transport.

l'Hérault, qui fonctionnent déjà ici depuis plusieurs années, mais qui peuvent encore se développer. La grande nouveauté pour 2024 sera la mise en place d'un service de Transport à la demande. Le TAD, comme on l'appelle, existe dans beaucoup de territoires qui sont, comme le nôtre, semi-ruraux et dans lesquels les lignes de transport régulières ne desservent pas bien tous les villages. Ce service intéresse particulièrement les personnes sans voiture, les jeunes et les personnages âgés.

Il permet depuis les villages de rejoindre un bourg-centre pour un rendez-vous médical, administratif, faire des courses ou du sport, ou pour prendre le car pour Clermont-

l'Hérault, Lodève ou Montpellier. Le dispositif sera mis en place par la CCVH en partenariat avec la Région Occitanie. L'année 2024 sera une année de test de fonctionnement à la suite de laquelle le service pourra évoluer.

La passerelle qui enjambera l'autoroute A750 sera achevée mi-2024.



© Intervia Etudes



Scientifica mystérieux objets de sciences

Jusqu'au 22 décembre, l'Alternateur accueille Scientifica, une exposition-animation créée par le Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique (CIST), en collaboration avec les Universités de Toulouse et de Montpellier.

Quoi de mieux qu'un Fablab pour présenter du matériel scientifique et participer à sa restauration ? C'est donc celui de l'Alternateur, équipement communautaire à Saint-André-de-Sangonis qu'ont choisi les concepteurs de cette exposition très originale. Derrière chaque objet, parfois vieux de deux siècles, se cachent des histoires : celle de la science et celle de la technique, toujours étroitement imbriquées. Visites guidées, conférences et ateliers créatifs destinés à tous les publics.

Le CIST en bref

Etabli à Lodève, le Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique (CIST) crée depuis 2005 des expositions, animations et conférences et organise régulièrement des événements grand public sur des thèmes mêlant histoires des sciences et des découvertes et grands enjeux contemporains.



Gratuit.
L'Alternateur - 58 Av. de Montpellier - 34725 Saint-André-de-Sangonis
Réservation et renseignements : www.imaginairescientifiques.fr - 06 81 78 54 36
Facebook : Programmation CIST



Le Grand Site de France veut mieux gérer ses visiteurs



Son succès ne se dément pas ! Le pont du Diable, la grotte de Clamouse, Saint-Guilhem-le-Désert et les gorges de l'Hérault accueillent désormais les visiteurs tout au long de l'année.

Comment les recevoir en préservant la beauté des paysages du Grand Site de France et en prenant en compte sa fragilité ? En imaginant un nouveau plan de circulation et de stationnement (qui supprimera en grande partie le stationnement sauvage), et en privilégiant les mobilités douces, marche et vélo. De nouveaux parkings seront aménagés de façon intégrée au paysage à Aniane et à Saint-Jean-de-Fos, offrant aux visiteurs la possibilité d'emprunter la navette « villages » qui sera prolongée, si possible, jusqu'à Puéchabon en 2024. Mise en place cet été, elle a connu un grand succès auprès des habitants. L'objectif de ce plan, financé avec le soutien de l'Etat et du Département, est de tenir un seuil de fréquentation maximal à 9 000 visiteurs par jour.



© L. Béné - CCVH

LA FRÉQUENTATION

4 639 personnes en moyenne sur l'année

+ de 7 000 personnes à partir du 14 juillet

+ de 10 000 personnes pendant 8 jours en août

Données Fluxvision* en 2022

* Flux Vision permet de mesurer la fréquentation de zones géographiques en se basant sur les données fournies par le bornage des téléphones portables.



Pour protéger les rivières et leurs riverains

La Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations (Gemapi) est une responsabilité de notre intercommunalité depuis 2018. Elle a déjà entrepris de nombreuses actions concrètes sur le terrain tout en menant une réflexion sur un plan d'actions à long terme.

Depuis cinq ans, la communauté de communes a déjà conduit de nombreux chantiers sur les cours d'eau. Il s'est agi souvent d'élagage ou de retrait d'embâcles pour ces interventions, dites de rattrapage d'entretien, sur les parties de cours d'eau identifiées d'intérêt général. De nombreuses rivières du territoire en ont fait l'objet, le fleuve Hérault lui-même évidemment et divers affluents tels que la Lergue, sans oublier la Mosson. Les propriétaires riverains ont aussi été sensibilisés à leur responsabilité en terme d'entretien des cours d'eau avec une brochure d'information disponible sur le site internet de la CCVH et dans les mairies du territoire.

Dans le même temps, un diagnostic complet du territoire a été effectué afin d'en saisir les enjeux prioritaires : principaux risques d'inondation, zones humides à enjeu fort de préservation et de gestion, cours d'eau les plus dégradés à restaurer. Ce diagnostic ainsi qu'un travail de concertation a permis de définir une stratégie pour les années à venir et aller au-delà de l'entretien courant.

Un plan d'actions pour 2024 et au-delà

La gestion des milieux aquatiques va être entreprise dans un double objectif de préservation des fonctions écologiques et de prévention des inondations : renaturation de berges, entretien des zones humides... En effet, des milieux aquatiques préservés et restaurés contribuent non seulement à la qualité des paysages et à la biodiversité mais aussi efficacement à minimiser l'impact des inondations.

La compréhension fine des phénomènes d'inondation sur le territoire, la cartographie précise des zones à enjeux permettront de mieux intégrer les enjeux liés à la Gemapi dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement du territoire.

Enfin, une communication adaptée accompagnera la mise en œuvre de la stratégie Gemapi afin de sensibiliser aux risques et d'inciter tous les acteurs concernés à agir.

PAROLE D'ÉLU

Jean-Claude Cros,
vice-président
à la Gemapi



UNE STRATÉGIE CONCERTÉE

Pour aller au-delà du simple entretien des cours d'eau, nous avons fait un gros travail de diagnostic de l'état et du fonctionnement des milieux, depuis la prise de compétence.

Nous avons réuni techniciens, élus, associations, partenaires pour élaborer ensemble une stratégie concertée de préservation des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Notre conseil communautaire l'a adoptée fin septembre et elle sera déclinée en une feuille de route pour conduire des actions ambitieuses dans les prochaines années.



Le réseau des bibliothèques allume la lanterne magique



Chaque année depuis plus de 20 ans, novembre est le Mois du film documentaire. Une manifestation nationale coordonnée par Images en bibliothèque, qui se déroule dans plus de 2 500 lieux à travers la France.

Le thème général proposé pour cette 24^{ème} édition, « Prendre la parole » est, selon Estelle Obled, animatrice du réseau lecture publique à la communauté de communes « en parfaite adéquation avec l'esprit du Mois du Film Documentaire. Les projections qui y sont proposées sont, bien entendu, des opportunités de découvrir des œuvres peu montrées au grand public mais elles sont surtout une belle occasion de réfléchir et de partager ensemble, de prendre la parole... ».

Une manifestation pérenne dans la vallée de l'Hérault

Depuis de nombreuses années, plusieurs bibliothèques du réseau de bibliothèques de la vallée de l'Hérault, s'attèlent dès le mois de mars à la préparation de ce temps fort de la vie culturelle. Cette année encore, six bibliothèques de notre territoire ont élaboré la programmation et l'organisation de ce mini-festival très original qui sera couvert par Radio Pays d'Hérault, partenaire de la manifestation.

Les bibliothécaires volontaires de Gignac, Montarnaud, Aniane, Tressan et Vendémian, ont choisi le film qui sera présenté dans leur bibliothèque pour certains mais aussi au Sonambule à Gignac et à la salle des fêtes d'Aniane.

Le Mois du Doc

Les 6 films présentés sont des coups de cœur de nos bibliothécaires. Les différentes soirées proposent, selon la disponibilité de leurs créateurs, un moment d'échange autour des thématiques abordées. Ils sont une belle occasion de découvrir une création cinématographique encore trop peu connue et s'adressent à tous les publics : enfants, adolescents et adultes.



Autour du film

Notons déjà la projection de *Désobéir*, le 17 novembre à Aniane, à laquelle participera comme tous les ans, le pôle ados d'Aniane. Un débat est prévu avec la réalisatrice ainsi que la réalisation d'un reportage ou d'un plateau radio avec RPH. A Gignac, le 21 novembre, Swen de Pauw, le réalisateur de *Maîtres* se tiendra aux côtés de Maître Florence Rosé, spécialisée dans le droit des étrangers et de Périne Faivre, comédienne et metteuse en scène.



LE PROGRAMME

- 7 novembre : T'as pas une gueule à foie gras - Médiathèque de Gignac - 19 h
- 10 novembre : Un bon début - Bibliothèque de Montarnaud - 19 h
- 17 novembre : Désobéir - Salle des Fêtes d'Aniane - 19 h
- 18 novembre : Retour à Reims - Bibliothèque de Tressan - 18 h
- 21 novembre : Maîtres - Au Sonambule à Gignac - 20 h
- 24 novembre : De vives voix - Bibliothèque de Vendémian - 19 h (à partir de 8 ans)

Toutes les séances sont gratuites - sur réservation auprès de chaque bibliothèque ou lieu de projection



bibliotheques.cc-vallee-herault.fr



Une saison contrastée

Cet été, le nombre de touristes était au rendez-vous. Pas toujours quand on les attendait et, une observation qui est faite par tous les secteurs professionnels de notre territoire et de toute la France, avec un budget plus restreint.

Il y avait du monde... À certains moments et avec des variations étonnantes entre le printemps et l'été : « *les mois d'avril et mai ont fait le plein. Juin était moins bon, juillet lent à démarrer et août très satisfaisant. L'arrière-saison semble reprendre de belles couleurs* » constate Fabienne Barrere-Ellul, la directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de la Vallée de l'Hérault, qui explique cette nouvelle approche du voyage et des échappées touristiques des Français et des étrangers (Allemands, Espagnols et Belges dans le trio de tête), par une multitude de facteurs : « *il y a eu la belle météo des longs week-ends de printemps, puis l'inquiétude distillée par la presse nationale sur la sécheresse et les risques incendie, puis une météo franchement mauvaise en juillet et il y a surtout l'inflation qui a considérablement resserré les cordons de la bourse* ».

Pour Laure Bene, responsable Grand Site de France - Espaces naturels à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, « *nous constatons que les flux de fréquentation se répartissent mieux sur l'année et que l'augmentation du personnel de sécurité et sa coopération avec les gendarmes ont permis de mieux encadrer le risque d'incivilités* ».

Plus connectés, désireux de participer aux manifestations, comme Place au Terroir, attirés par les activités de pleine nature et les découvertes insolites du Grand Site de France, les touristes (beaucoup d'entre eux habitent à proximité) n'ont pas boudé leur plaisir et continuent à le faire en ce début d'automne.

TÉMOIGNAGE

Fabienne Barrere-Ellul, directrice de l'OTI Saint-Guilhem - Vallée de l'Hérault

« La saison s'étale de plus en plus et c'est probablement l'unique bienfait de la crise sanitaire que nous avons traversée. Les touristes se déplacent plus souvent mais moins longtemps tout au long de l'année. Une tendance très marquée sur le périmètre de notre office de tourisme. »

TÉMOIGNAGE

Laure Bene, Responsable Grand Site de France de la communauté de communes

« Il faut souligner la satisfaction des saisonniers qui travaillent sur le site du pont du Diable. Ils ont tous décidé de revenir travailler l'année prochaine. Merci à eux pour leur engagement tout au long de la saison ! »

La saison en chiffres

- + 3% : augmentation de la fréquentation du parking du pont du Diable
- + 11 % : augmentation de son chiffre d'affaire
- + 23 % : chiffre d'affaire du Mas des Agriculteurs - la boutique de produits du terroir de la Maison du Grand Site
- + 80 % : visiteurs d'Argileum à Saint-Jean-de-Fos
- 112 : le nombre de groupes accueillis par le service Voyage de l'OT



Le pont du Diable, un lieu emblématique de la Vallée de l'Hérault - N°19

SECRETS D'ICI

BIODIVERSITÉ

FLEUVE HÉRAULT

L'ANGUILLE EUROPÉENNE

En danger critique d'extinction, l'anguille européenne a connu un déclin significatif ces dernières décennies. En cause, la destruction de son habitat, la pollution, la surpêche et les barrages. Elle joue pourtant un rôle crucial dans les écosystèmes aquatiques en régulant les populations de ses proies.

Célèbre pour son cycle de vie complexe, l'anguille adulte quitte les eaux douces du fleuve Hérault et entreprend une migration de plusieurs milliers de kilomètres pour se rendre dans l'océan Atlantique où elle se reproduit dans les eaux salées de la mer des Sargasses, puis meurt peu de temps après. Chaque nouvelle génération regagne ensuite le fleuve.

« Des projets de restauration de l'habitat, la création de passes migratoires pour contourner les barrages ont été mis en œuvre pour restaurer les populations d'anguilles dans le fleuve Hérault. »

- Jusqu'à 80 cm de long pour les femelles
- Jusqu'à 60 cm de long pour les mâles
- 1 cycle de vie complexe

PUÉCHABON L'USINE À GAZ



© Serra Kelly - CCVH

ST-GUIRAUD LE SITE D'ENVOL DE PARAPENTES



© Kettmann Arielle - OTI Saint-Guilhem

ST-SATURNIN-DE-LUCIAN

TERROIR GOURMAND

LES ESCALETTES DE MONTPELLIER

Au XIX^e siècle, on pouvait entendre crier dans les rues : « *voilà l'plaisir mesdames, voilà l'plaisir !* » On appelait ces plaisirs, les Oublies parce qu'ils sont si légers, qu'un moment après les avoir mangés, on ne s'en souvient plus, on les oublie.

On les dégustait ordinairement pendant le carnaval, au cœur de l'hiver. Les marchands de plaisirs portaient leur panier sur leur dos, remplis de ces biscuits. Ces plaisirs ont traversé les siècles et les marchands ont développé une recette de plus en plus raffinée donnant encore plus de goût à ces douceurs. Remises au goût du jour, les Oublies sont devenues les Escalettes et se dégustent en vallée de l'Hérault !

« Les Escalettes de Montpellier sont une spécialité locale de la biscuiterie artisanale située à Saint-Saturnin-de-Lucian, à déguster sans modération ! »

- 1 biscuit d'antan
- 1 gaufre sèche traditionnelle du Midi
- 1 production 100% artisanale
- Produit en vente à la Maison du Grand Site de France (Aniane)



Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - N°19

L'USINE À GAZ

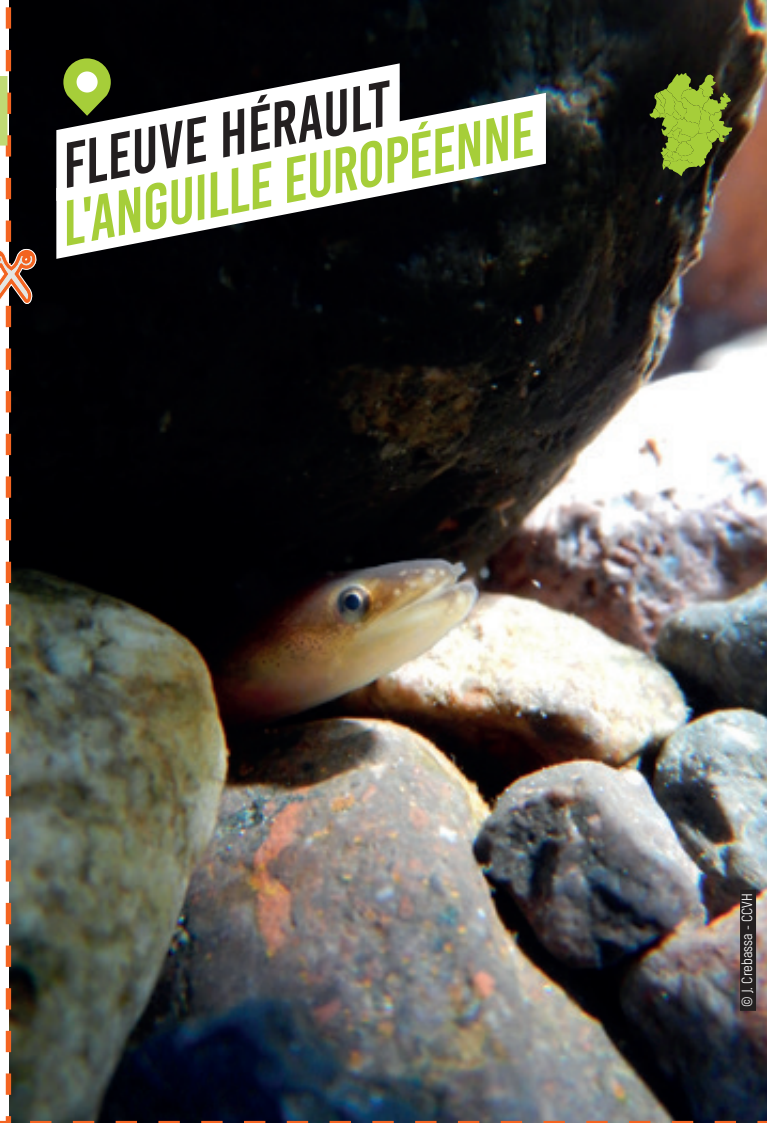
En 1883, suivant la volonté de Louis Balestier, maire de l'époque, Puéchabon se dote d'un éclairage public à gaz de houille. L'ancien système de réverbères à lampes à huile, décevant et fastidieux, est alors remplacé par une usine à gaz.

Cette usine fonctionna jusqu'en 1896. De ce système de production de gaz partait un réseau de canalisations dans le village aboutissant à des candélabres « Durenne ». Il en reste aujourd'hui deux, transformés pour être alimentés en énergie électrique. Cette usine à gaz témoigne de la richesse du village à la fin du XIX^e siècle. L'absence de frais d'entretien au-delà de 1896 signale certainement un abandon de l'usine à cette époque-là. Malheureusement, aucun plan des canalisations n'avait été laissé, empêchant tout entretien du réseau. L'électricité arrivera à Puéchabon en 1926 !

“ Puéchabon était l'un des premiers villages français à se doter d'un éclairage public à gaz de houille. ”

- 1883 : passage des lampes à huile à l'usine à gaz
- En fonctionnement jusqu'en 1896
- 1926 : arrivée de l'électricité à Puéchabon

FLEUVE HÉRAULT L'ANGUILLE EUROPÉENNE



© J. Crabasso - CCVH

ST-SATURNIN-DE-LUCIAN LES ESCALETTES DE MONTPELLIER



© Les Escalettes

ST-GUIRAUD

RANDO / LOISIRS

LE SITE D'ENVOL DE PARAPENTES

A partir de la mairie, montez par la rue du Château d'eau. Très vite, vous êtes dans la garrigue. Tout en haut du sentier se trouve ce lieu magnifique qui vous offre un panorama éblouissant sur les alentours. Vous admirez le rocher des vierges, le Pic Baudille et, en contre-bas, les ruffes ocres de Saint-Saturnin-de-Lucian et Saint-Jean-de-la-Blaquière.

C'est un lieu de contemplation à la beauté incomparable. Si vous avez de la chance, vous admirerez le vol d'un parapente. Et si vous suivez cette piste en marchant toujours tout droit, vous arrivez au rocher des vierges, et à son point de vue majestueux. Nous souhaitons à tous les amoureux de nature de découvrir ce lieu hors du temps.

“ Pour préserver la biodiversité, préférez l'automne pour découvrir ce site, et évitez le printemps et l'été de préférence. ”

- Durée 1h30 depuis la mairie de Saint-Guiraud
- 3h aller-retour

ARTISANAT D'ART

LA PASSION D'UN ARTISAN

Tailleur de pierre depuis plus de 30 ans, Frédéric Matan a installé son atelier au parc d'activités des Trois Fontaines au Pouget. Il collectionne les distinctions, les chantiers (modestes ou prestigieux) et les expériences inattendues dans des domaines où l'on ne l'attendait pas.

Il a appris son métier chez les Compagnons du devoir et dans la prestigieuse école Saint-Lambert à Paris. Il s'est d'emblée exercé sur des chantiers tels que le Louvre et l'Assemblée nationale avant de revenir dans son Midi natal. Auréolé du titre de Meilleur Ouvrier de France, il travaille régulièrement pour les Monuments Historiques, participant à la restauration de différents immeubles classés de la place de la Comédie à Montpellier. Son atelier est également l'unique Entreprise du patrimoine vivant de la Vallée de l'Hérault.

En 2020, il a réalisé l'arc de triomphe en pierre (55 tonnes !) de 18,50 mètres de long et 10 mètres de haut, décorant l'entrée principale de la Source Perrier® à Vergèze. « Mon entreprise est la seule en France au XXI^e siècle à avoir réalisé une œuvre aussi monumentale, mêlant création et tradition pour une entreprise internationale. »

Un an avant, en 2019, il avait été primé au concours Lépine pour son étonnante assiette en pierre connectée grâce à une puce intégrée... Une invention qui intéresse les grands-chefs. « Je me suis beaucoup amusé » dit cet artisan passionné par son métier peu commun.



© V. Barroil - CCVH

“ TÉMOIGNAGE ”
Frédéric Matan,
Tailleur de pierre au Pouget

« Tailleur de pierre, c'est un métier de passion, très physique, un métier artistique. Et c'est aussi un métier très technique où l'acquisition du « beau geste » demande des années de pratique. Pour qu'il ne se perde pas, je transmets aux jeunes générations ce métier fantastique. J'encadre des ateliers de découverte ou des formations ouvertes au grand public comme celle réalisée au château de Montferrand aux Matelles par exemple, ou en prenant des jeunes gens pour 2 ans en apprentissage. »

Meilleur Ouvrier de France

Cette distinction unique au monde est décernée depuis 1924 par le ministère du Travail aux meilleurs ouvriers de plus de 200 métiers. Évalué par ses pairs, l'aspirant MOF est jugé sur la qualité de son travail, sa maîtrise technique, sa rapidité et son innovation. Le lauréat conserve son titre à vie.

LE LABEL ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

Le label EPV distingue les entreprises françaises aux savoir-faire rares reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité.



Atelier Frédéric Matan,
parc d'Activités des Trois Fontaines, Le Pouget
04 67 96 85 69 - www.tailledepierrematan.com

LE ROTARY CLUB, UN ACTEUR DE NOTRE TERRITOIRE

Discret et pourtant très présent, le Rotary Club Cœur d'Hérault organise régulièrement des manifestations en soutien aux besoins des associations de notre communauté de communes.

Xavier Balavoine, son nouveau président, vit à Saint-Saturnin-de-Lucian et dirige une entreprise à Clermont-l'Hérault. Il énumère les activités de son association : « l'organisation du dîner de gala au château de Malmont du trail « Cœur d'Héros », de l'action cinéma « Espoir en Tête » pour l'association RIRE, les clowns à l'hôpital... l'échange d'un élève de notre territoire avec un autre élève venu de Taïwan... ».

Une activité tous azimuts, soutenue par les 26 adhérents de son club et par Interact, sa « branche jeunesse » comme il l'appelle. Elle est composée d'une quinzaine de jeunes de 11 à 18 ans qui organisent « Balance ton jouet », une collecte pour le Secours populaire. Des jeunes qui soutiennent activement toutes les actions menées par le club.

Car c'est ainsi que travaille le Rotary : pour les autres. Pour l'Etablissement Français du Sang, pour les collectes de la Banque Alimentaire, pour l'association De l'Hérault aux grandes écoles, pour la recherche fondamentale sur le cerveau,... Tous les adhérents mettent la main à la pâte : « nous faisons tout : la communication, le montage et le

TÉMOIGNAGE
Xavier Balavoine, Président du Rotary Club Cœur d'Hérault

« Je suis membre du Rotary Club Cœur d'Hérault depuis 8 ans. J'ai été séduit par son idéal : faire progresser l'entente entre les peuples, l'altruisme et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre les professionnels de tous les domaines qui y adhèrent, unis par l'idéal de servir la société dans son ensemble. Et par le fait que le Rotary est un lieu de mélange social, neutre, où ni la politique ni la religion n'interfèrent avec nos actions. »

ACTEURS



Xavier Balavoine (à g.) et Pauline Vezinhet (à dr.) ont remis un chèque à Clément Cherifi et Andrea Guiraud de l'association De l'Hérault aux Grandes écoles, et à Hélène Penitot et Agnès Le-Bacheley de l'association Rire.

démontage des manifestations, la trésorerie... C'est ce qui rend notre bénévolat tellement excitant. Nous nous sentons vraiment utiles en répondant présent pour des causes qui nous semblent importantes ». La dernière en date a servi à installer un défibrillateur à Arboras avant d'autres communes de la Vallée de l'Hérault.

PETITE HISTOIRE DU ROTARY CLUB

Le Rotary Club a été créé à Chicago en 1905 par un avocat, Paul Harris, et trois de ses amis. Le volet humanitaire de l'association s'est rapidement développé comme son implantation dans le monde entier. Elle rassemble aujourd'hui plus d'un million d'adhérents dans plus de 200 pays. Elle aide de nombreuses initiatives dans les domaines de la culture, de l'enseignement et de la santé. Ses membres sont bénévoles et doivent avoir une activité professionnelle.



Facebook : Rotary Club Cœur d'Hérault
rotarych34@gmail.com



© Calandreta La Garriga

Calandreta La Garriga :

Depuis plus de dix ans, les calandrons, écoliers de l'école Calandreta La Garriga de Gignac, font vivre la langue occitane, patrimoine immatériel de notre territoire, dans chaque magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en faisant des traductions ou bien en écrivant des articles. Ils nous font profiter de leur regard d'enfants occitans sur le territoire et sa culture.

LE RUGBY POUR TOUTES ET TOUS !

Fille ou garçon, à 5, à 7 ou à XV le rugby se pratique même à la plage !

Pour trouver un club près de chez vous, contactez le comité de rugby de l'Hérault :
www.comiteheraultrugby.ffr.fr
04 67 30 86 09

Lo rugby a XV

Ongan començèt la copa del monde de Rugby. Se debanarà en França del 8 de setembre al 28 d'octobre venent. A la Calandreta La Garriga, la primièra partida qu'opausèt França e Nòva Zelanda ocupèt nòstras discutidas a la recreacion e tornèrem cabussar dins los aspèctes tecnicos d'aquel polit espòrt qu'avèm agut l'astre de descobrir a la prima.

En amont de la copa del monde 2023, aprenguerem a jogar al rugbi a l'escòla. Al rugbi las passas se fan endarrièr, podèm empachar l'adversari de dintrar dins la nòstra mitat de terren en lo placant en dejós de las espatlas. La tòca es de marcar de punts siá en aplatissant la bala dins l'embut adverse siá en mandant la bala al pé entre los pals. Los ròtles dels jogaires son definits en fonccion de lor plaça dins la mesclada. Los pilièrs (n°1 e 3) e lo talonaire (n°2) son en primièra linha, jostonon la mesclada. Las segondas linhas (n°4 e 5) son sovent los mai bèls, per balhar mai de vam e tener coma cal la mesclada, son tanben eles que sautan quand se jòga una tòca. Son eles que realisan lo mai de placatges amb las tresenas linhas. Las tresenas linhas (n°6, 7 e 8) son los primièrs a defendre. Lo mitat de mesclada (n°9) es lo qu'inseris la bala dins la mesclada e anima lo jòc. Lo mitat de dubèrtura (n°10) es lo que mena lo jòc dels darrièrs. Los alièrs (n°11 e 14) devon correr lèu per passar la defensa adversa. Los del centre (n°12 e 13) fan ofici de regulators de linha arrièra. L'arrièr (n°15) es lo qu'a una bona vision del jòc e que tira lo mai al pé. Cada morfologia a sa plaça dins lo rugbi, cadun aurà un ròtle different en fonccion de sas fòrças. Las personas en fautuèlh pòdon tanben jogar al handi-rugbi. Per aquelas rasons, es un espòrt que nos agrada. Esperam seguir França lo mai luènh possible dins aquela competicion !

Aquí

Autors : los Calandrons de l'escòla occitana "La Garriga" de Gignac jos la responsabilitat del regent F. Joulé.

Le rugby à XV

La coupe du monde de rugby a commencé ce vendredi 8 septembre et se poursuivra jusqu'au 28 octobre prochain. A la Calandreta La Garriga, le match d'ouverture qui a opposé la France à la Nouvelle Zélande a occupé beaucoup de discussions dans la cour de récréation et a plongé les élèves dans les aspects techniques de ce sport auquel ils ont joué au printemps dernier.

En amont de la coupe du monde de rugby 2023, nous avons appris à jouer au rugby à l'école. Au rugby les passes se font en arrière, nous pouvons empêcher l'adversaire de pénétrer notre moitié de terrain en le plaquant en dessous des épaules. Le but du jeu est de marquer des points soit en aplatissant le ballon dans l'embut adverse soit en envoyant la balle au pied entre les poteaux. Les rôles des joueurs sur le terrain sont définis en fonction de leur place dans la mêlée. Les piliers (n°1 et n°3) et le talonneur (n°2) sont en première ligne, ils soutiennent la mêlée. Les joueurs de deuxième ligne (n°4 et 5) sont souvent les plus grands, pour donner plus d'élan et tenir correctement la mêlée. Ce sont aussi ceux qui sautent lorsqu'une touche est jouée et réalisent le plus de plaquages avec les troisième ligne. Les troisième ligne (n°6, 7 et 8) sont les premiers à défendre. Le demi de mêlée (n°9) est celui qui insère la balle dans la mêlée et anime le jeu. Le demi d'ouverture (n°10) est chargé de mener le jeu des arrières. Les ailiers (n°11 et 14) doivent courir vite afin de percer la défense adverse. Ceux du centre (n°12 et 13) font office de régulateurs de ligne arrière. L'arrière (n°15) est celui qui a une bonne vision du jeu et qui tire le plus au pied. Chaque morphologie a sa place au rugby. Les personnes en fauteuil peuvent aussi jouer au handi-rugby. Pour ces raisons, c'est un sport qui nous plaît. Nous espérons suivre l'équipe de France le plus loin possible dans cette compétition !

Du métal sur terre et sous la mer

Tombé dans la limaille de fer à la sortie de l'adolescence, Anthony Sers développe depuis 12 ans de multiples projets de ferronnerie dans son atelier installé au sein du parc d'activités économiques Les Armillières à Gignac.

Dans son vaste espace où sont installées une quinzaine de machines, la technologie et la précision de la découpe laser sont ses outils quotidiens. Assisté par un apprenti et un salarié, il se régale de ce métier à nul autre pareil et s'amuse encore d'une prédiction tombée comme un couperet quand il avait 15 ans : « une conseillère d'orientation m'avait asséné que je n'arriverais jamais à rien dans la vie ! C'est vrai que l'école c'était pas trop mon truc. Je voulais faire des choses avec mes mains, surtout depuis que j'avais découvert la soudure avec mon oncle ».

Son rêve s'est réalisé. Ses créations, des portails, des escaliers, des rambardes, du mobilier, ornent de nombreuses maisons particulières de notre territoire. « Une manière de consommer local ! », dit celui qui s'est lancé dans la serrurerie « pour dépanner les gens du coin... ».

Il y a un an, il répond à l'appel à projet d'Eco Océan Institut. Il faut imaginer des structures en fer qui seront utilisées comme récifs artificiels sur les rivages de la Méditerranée.



L'Âne de Gignac

Anthony Sers a dessiné, avec Jean-Marie Garcia, le fondateur du Bol d'Air Gignacois, puis réalisé dans son atelier la fameuse tête de l'âne Martin, totem emblématique de la ville qui lui doit aussi la plaque métallique commémorant les 700 ans de la foire de Gignac, installée devant la maison de l'électricité ainsi que celle ornant le monument aux morts de la ville.



Styl Métal, Parc d'Activités Les Armillières
11 bis rue des Armillières 34150 Gignac
Tél. : 06 64 46 99 81



Anthony Sers développe de nombreux projets de ferronnerie au sein de son entreprise Styl'Métal à Gignac, ici avec Adrian Amoros.

Son gros poisson remporte le premier prix mais n'a jamais été immergé. Il orne le bord de mer de Fréjus et ce premier succès fait rêver Anthony Sers qui a plein d'idées pour décorer d'autres sentiers marins.

“ TÉMOIGNAGE ”
Anthony Sers, artisan ferronnier et dirigeant de Styl'Métal à Gignac

« Mon métier me réserve sans cesse de belles surprises et de belles rencontres. Il y a, bien sûr, les liens avec les clients, les entreprises, les particuliers ou les acteurs publics, qui me font confiance et me confient un projet. Et puis il y a ces opportunités inattendues comme ce « concours » organisé par Eco Océan Institut pour la réalisation de structures en métal destinées à la préservation des fonds marins. Ce projet m'a ouvert à une problématique que je ne connaissais que très vaguement, comme beaucoup de monde. Une expérience très enrichissante. »

Charlotte Francesiaz, la chercheuse qui s'engage

Passionnée par l'écologie dont elle a fait son métier, Charlotte Francesiaz s'investit également dans le combat permanent de la parité femme-homme dans son univers professionnel, celui de la science.

Docteure en écologie, elle s'est spécialisée dans l'étude de l'impact des activités humaines sur les oiseaux migrateurs. Pour la chercheuse à l'Office Français pour la Biodiversité : « la plus grande menace qui pèse sur ces populations est la disparition et la dégradation des zones de leurs habitats à toutes les étapes de leur migration ».

La jeune chercheuse, qui vit à Argelliers, dit avoir pris conscience « il y a déjà quelques années que les femmes, majoritaires en licence, étaient de moins en moins nombreuses en master puis en thèse. Sans parler des postes de direction. Où étaient passées toutes ces étudiantes ? ».

Engagée dans l'association Femmes & Sciences et lauréate du programme international Homeward Bound (voir ci-dessous), elle s'engage à sa manière pour inciter les collégiennes et les lycéennes à se lancer dans une carrière scientifique. L'exposition "Portraits de femmes scientifiques" qu'elle a organisée en juin dernier à Argelliers avait été suivie d'une intervention à l'école du village et aura sûrement ouvert de nouveaux horizons aux petites écolières.



Femmes & Sciences

L'association, fondée en 2000, regroupe plus de 400 membres, femmes et hommes de toutes les disciplines scientifiques. Elle a pour objectif de promouvoir les femmes travaillant dans les sciences et d'inciter surtout les jeunes filles, à s'engager dans des études et une carrière scientifique. Très active, sa section « Occitanie Est » regroupe une centaine de membres qui s'impliquent dans différentes manifestations (Fête de la Science, expositions...) ainsi que dans des ateliers/découvertes organisés dans les écoles, collèges et lycées.



www.femmesetsciences.fr - Facebook ScienceforAction
Pour contribuer, participez à la cagnotte en ligne : chuffed.org/project/charlotte-in-antarctica-science-for-action
Contact : charlotte.scienceforaction@gmail.com

“ TÉMOIGNAGE ”
Charlotte Francesiaz, chercheuse en écologie à l'Office Français de la Biodiversité

« L'organisation internationale Homeward Bound, créée par une scientifique et par une entrepreneuse en Australie en 2016 a retenu ma candidature il y a quatre ans. Nous sommes 70 femmes originaires de 25 pays dans notre « cohorte », et nous embarquons à Ushuaia en novembre prochain pour une expédition de trois semaines en Antarctique où nous partagerons nos recherches et nous échangerons sur nos expériences professionnelles comme chercheuses et/ou comme leader pour imaginer le monde de demain. Ce programme veut créer un réseau de 1000 femmes à travers le monde à l'horizon 2026. »



Baptême de la Halle des sports

À Gignac, le nouvel équipement dédié aux sportifs, qui a reçu le soutien de la communauté de communes, a été baptisé "Halle des Sports Gilles Fermaud" le 24 juin 2023.



Semaine de la mobilité

Malgré une météo peu favorable aux animations prévues, la Semaine de la mobilité a suscité la curiosité de nombreux habitants du territoire sur les différents réseaux de la communauté de communes.



Nos maires à vélo

Le 22 septembre, plusieurs maires, aux côtés de M. Soto, président de la communauté de communes, ont présenté leur projet "Les maires à vélo contre les maladies orphelines". Ils se sont lancés le 29 septembre de Béziers, pour arriver le 30 septembre à Castries au terme de 220 km parcourus. Objectif : recueillir des dons pour l'association « Tigana contre les maladies orphelines ».



Accueil des nouveaux habitants

Le 14 septembre, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants du territoire et présenté les services publics intercommunaux.



Journées européennes du patrimoine

Plus de 500 visiteurs ont participé à l'une des animations proposées à l'ancienne abbaye d'Aniane (visite guidée, ateliers aquarelle ou photographie).



Festival Clapotis

Fin septembre, pas moins de 7 500 personnes se sont rassemblées à l'occasion du festival très jeune public Clapotis, co-organisé avec Le Baril. Cet événement s'intègre dans le cadre de la candidature "Montpellier 2028 - capitale européenne de la culture". C'est notamment pourquoi M. Delafosse, président de la métropole de Montpellier, était présent aux côtés de M. Soto, président de la communauté de communes, de Mme Benammar-Koly, conseillère régionale, de Mme Morère, vice-présidente du Département, et des élus locaux.

EN PRATIQUE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT
2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac

Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h
et 14h-17h30 / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.
04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr

SERVICES PUBLICS

Service de collecte des déchets ménagers (biodéchets et résiduels)
Chemin de l'Ecosite
34150 Gignac
04 67 57 65 63
service.dechets@cc-vallee-herault.fr

Service des eaux
Adresse postale :
BP 15 - 34150 Gignac
Accueil public :
Chemin de l'Ecosite
34150 Gignac du lundi au vendredi 8h-13h et
04 67 57 36 26 de 8h à 17h.

Service d'astreinte :
04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Relais Petite Enfance
Domaine départemental des Trois Fontaines
34230 Le Pouget
04 67 56 41 94
Permanences en communes à Gignac, Le Pouget, Montarnaud, Montpeyroux, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Jean-de-Fos et Saint-Pargoire.

Architecte, paysagiste et urbaniste Grand Site de France - Plan de paysage
- Aniane, Arboras, Argelliers, Gignac, La Boissière, Lagamas, Montpeyroux, Puéchabon, St-André-de-Sangonis, St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos
65 pl. Pierre Mendès France
34150 Gignac
Permanences sur rdv le 1^{er} jeudi de chaque mois (sauf en août)
04 67 67 16 79
grandsitedefrance@cc-vallee-herault.fr

Rénovissime
2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Permanence le mercredi de 9h à 12h sur rdv
04 67 73 61 76
Lundi et jeudi de 14h à 17h
renovissime@urbanis.fr
renovissime-valleeherault.fr

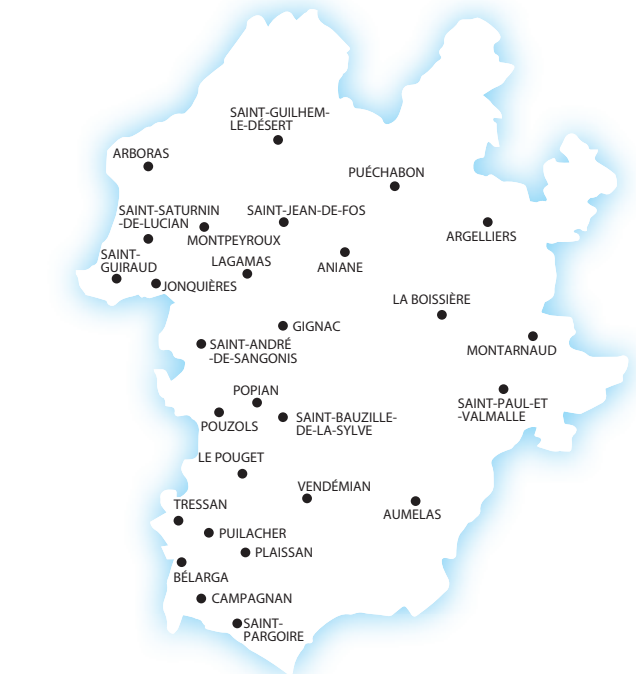
Faites le mur
Permanences sur rdv le 2^e lundi de chaque mois à Gignac et le 1^{er} vendredi de chaque mois à Saint-Pargoire.
06 65 75 01 77
faiteslemur@urbanis.fr
faiteslemur-valleeherault.fr

Aides à l'immobilier d'entreprises
04 67 67 16 74
economie@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre / Implanter

Architecte, paysagiste et urbaniste Grand Site de France - Plan de paysage
- Aniane, Arboras, Argelliers, Gignac, La Boissière, Lagamas, Montpeyroux, Puéchabon, St-André-de-Sangonis, St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos
65 pl. Pierre Mendès France
34150 Gignac
Permanences sur rdv le 1^{er} jeudi de chaque mois (sauf en août)
04 67 67 16 79
grandsitedefrance@cc-vallee-herault.fr

École de musique
Antennes de Gignac, Montarnaud et St-Pargoire
04 67 67 87 68
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Réseau des bibliothèques
lecture-publique@cc-vallee-herault.fr
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr



L'Alternateur
Av. de Montpellier / Rte de Lagamas
34725 Saint-André-de-Sangonis
04 67 67 16 77
alternateur@cc-vallee-herault.fr
alternateur-valleeherault.fr

Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault
3 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Accueil public : 9h30-12h30 et 14h-17h30 du lundi au vendredi.
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr
www.saintguilhem-valleeherault.fr

Argileum, La maison de la poterie
6 avenue du monument
34150 Saint-Jean-de-Fos
www.argileum.fr
04 67 56 41 96

MAIRIES

- Aniane 04 67 57 01 40
- Arboras 04 67 88 63 07
- Argelliers 04 67 55 65 75
- Aumelas 04 67 96 70 90
- Bélarga 04 67 25 00 55
- Campagnan 04 67 25 04 32
- Gignac 04 67 57 01 70
- Jonquières 04 67 96 60 08
- La Boissière 04 67 55 40 59

- Lagamas 04 67 57 60 76
- Le Pouget 04 67 96 71 09
- Montarnaud 04 67 55 40 84
- Montpeyroux 04 67 96 61 07
- Plaissan 04 67 96 72 20
- Popian 04 67 57 52 25
- Pouzols 04 67 96 73 16
- Puéchabon 09 69 80 97 98
- Puilacher 04 67 96 79 79
- Saint-André-de-Sangonis 04 67 57 00 60
- Saint-Bauzille-de-la-Sylve 04 67 57 51 37
- Saint-Guilhem-le-Désert 04 67 57 70 17
- Saint-Guiraud 04 67 96 60 16
- Saint-Jean-de-Fos 04 67 57 72 97
- Saint-Pargoire 04 67 98 70 01
- Saint-Paul-et-Valmalle 04 67 55 19 00
- Saint-Saturnin-de-Lucian 04 67 96 61 63
- Tressan 04 67 96 73 59
- Vendémian 04 67 96 72 69

FACEBOOK

SUIVEZ-NOUS SUR Communauté de communes Vallée de l'Hérault



Festi' Biodiv



**Faisons germer nos projets
pour la biodiversité**

09/12



14h30-20h
**Lycée agricole
de Gignac**

Une journée pour répondre ensemble à l'appel du vivant

Le 9 décembre 2023, célébrons la richesse de notre biodiversité !
Découvrez les résultats de votre Atlas de la biodiversité communautaire
et lançons ensemble la stratégie biodiversité 2024-2026 et son plan d'actions !



Atlas de la Biodiversité
Communautaire Vallée de l'Hérault
biodiversite@cc-vallee-herault.fr

www.cc-vallee-herault.fr



**Atlas de la
Biodiversité
Communautaire**



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES